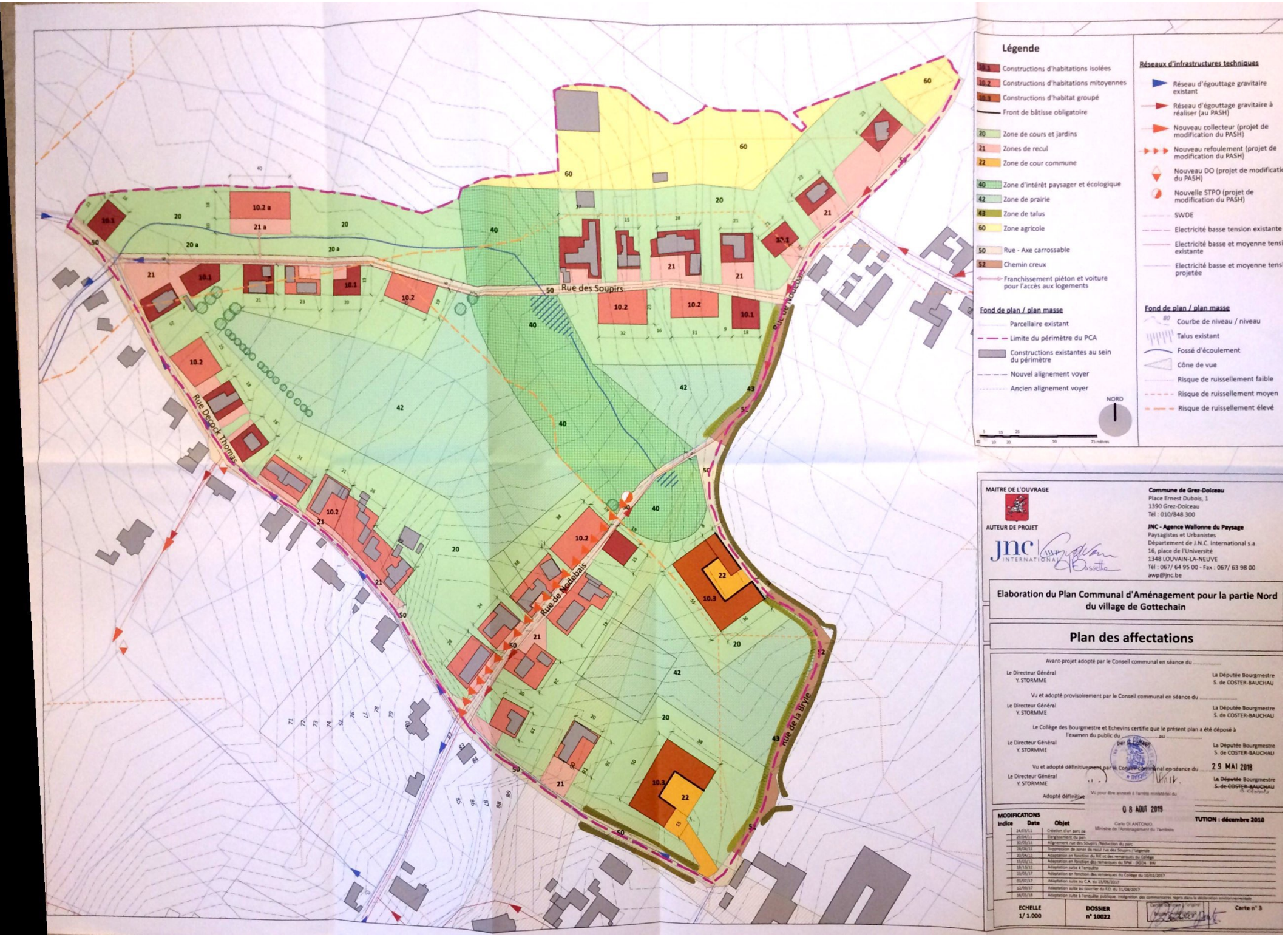

Légende

- Constructions d'habitations isolées
- Constructions d'habitations mitoyennes
- Constructions d'habitat groupé
- Front de bâtisse obligatoire
- Zone de cours et jardins
- Zones de recul
- Zone de cour commune
- Zone d'intérêt paysager et écologique
- Zone de prairie
- Zone de talus
- Zone agricole
- Rue - Axe carrossable
- Chemin creux
- Franchissement piéton et voiture pour l'accès aux logements

Fond de plan / plan masse

- Parcellaire existant
- Limite du périmètre du PCA
- Constructions existantes au sein du périmètre
- Nouvel alignement voyer
- Ancien alignement voyer

NORD

5 15 25
10 20 50 75 mètres

Réseaux d'infrastructures techniques

- Réseau d'égouttage gravitaire existant
- Réseau d'égouttage gravitaire à réaliser (au PASH)
- Nouveau collecteur (projet de modification du PASH)
- Nouveau refoulement (projet de modification du PASH)
- Nouveau DO (projet de modificati du PASH)
- Nouvelle STPO (projet de modification du PASH)
- SWDE
- Electricité basse tension existante
- Electricité basse et moyenne tens existante
- Electricité basse et moyenne tens projetée

Fond de plan / plan masse

- Courbe de niveau / niveau
- Talus existant
- Fossé d'écoulement
- Cône de vue
- Risque de ruissellement faible
- Risque de ruissellement moyen
- Risque de ruissellement élevé

MAITRE DE L'OUVRAGE

Commune de Grez-Doiceau
Place Ernest Dubois, 1
1390 Grez-Doiceau
Tél : 010/848 300

AUTEUR DE PROJET

JNC - Agence Wallonne du Paysage
Paysagistes et Urbanistes
Département de J.N.C. International s.a
16, place de l'Université
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : 067/ 64 95 00 - Fax : 067/ 63 98 00
awp@jnc.be

Elaboration du Plan Communal d'Aménagement pour la partie Nord du village de Gottechain

Plan des affectations

Avant-projet adopté par le Conseil communal en séance du .....

Le Directeur Général
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre
S. de COSTER-BAUCHAU

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du .....

Le Directeur Général
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre
S. de COSTER-BAUCHAU

Le Collège des Bourgmestre et Echevins certifie que le présent plan a été déposé à l'examen du public du ..... au .....

Le Directeur Général
Y. STORMME

par le Collège

La Députée Bourgmestre
S. de COSTER-BAUCHAU

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du 29 MAI 2018

Le Directeur Général
Y. STORMME

La Députée Bourgmestre
S. de COSTER-BAUCHAU

Adopté définitivement

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du

08 AOUT 2019

Carlo DI ANTONIO,
Ministre de l'Aménagement du Territoire

MODIFICATIONS

Indice	Date	Objet
	24/03/11	Création d'un parc pa
	20/04/11	Elargissement du parc
	30/05/11	Alignement rue des Soupirs /Reduction du parc
	28/06/11	Suppression de zones de recul rue des Soupirs / Légende
	20/04/12	Adaptation en fonction du RIE et des remarques du Collège
	15/03/12	Adaptation en fonction des remarques du SPW - DGO4 - BW
	19/10/12	Adaptation suite à l'enquête
	13/05/17	Adaptation en fonction des remarques du Collège du 10/03/2017
	01/07/17	Adaptation suite au C.A. du 23/06/2017
	12/09/17	Adaptation suite au courrier du F.D. du 31/08/2017
	16/01/18	Adaptation suite à l'enquête publique, intégration des commentaires repris dans la déclaration environnementale

TUTION : décembre 2010

ECHELLE	DOSSIER	Carte n° 3
1/ 1.000	n° 10022	

Scanned with CamScanner